

Bordeaux, le 4 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La santé des femmes, des enjeux spécifiques à chaque étape de leur vie et une priorité d'action en Nouvelle-Aquitaine

« La santé des femmes est encore mal comprise et trop souvent ignorée » ⁽¹⁾ selon un collectif de chercheurs, de soignants et d'acteurs de la société civile qui s'est exprimé dans le Monde. Or, les retards de diagnostic ou les prises en charge inadaptées peuvent entraîner de graves séquelles physiques et psychologiques. C'est pourquoi le Plan interministériel pour l'égalité femmes-hommes (grande cause du quinquennat 2023-2027) a dédié un axe à la santé des femmes. L'ARS Nouvelle-Aquitaine est engagée pour améliorer le parcours de santé des femmes à tous les âges de leur vie.

En préfiguration de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars prochain, un point d'étape sur la structuration de l'offre territoriale, couvrant tous les âges de la vie.

I Le label « Prévenir pour bien grandir » pour accompagner la parentalité

Créé en 2019 en Nouvelle-Aquitaine, [ce label qui s'inscrit dans la stratégie des 1 000 premiers jours](#) valorise les maternités et les centres périnataux de proximité engagés dans la promotion de la santé des nouveau-nés, des jeunes enfants, de leurs parents et la réduction des inégalités sociales, psychologiques et territoriales. Le label couvre un champ large dont les vulnérabilités psychiques et sociales, la nutrition, les conduites addictives, les situations de handicap et l'environnement sain pour le bébé.

Depuis 2019, 11 maternités* ont été labellisées en Nouvelle-Aquitaine soit 26 % de l'effectif total. A la fin de l'année 2026, 35 % des maternités auront obtenu le label et 50 % des naissances se dérouleront dans l'une de ces maternités.

En offrant à chaque enfant un départ dans la vie placé sous le signe de la prévention, de l'équité et de la qualité des soins, le label « Prévenir pour bien grandir » permet aussi de bénéficier d'un accompagnement global, depuis le soin jusqu'à la prise en compte de leurs besoins en tant que future femme, futur père et parents d'un jeune enfant.

** Centre clinique d'Angoulême (16), Hôpitaux du Grand-Cognac (16), Centre hospitalier de Brive (19), Centre hospitalier d'Arcachon (33), Centre hospitalier de Blaye (33), Centre hospitalier Sud-Gironde Langon (33), Centre hospitalier de Libourne (33), Centre hospitalier de Dax (40), Centre hospitalier Pôle de santé du Villeneuvois (47), Centre hospitalier Côte basque (64), Centre hospitalier de Niort (79).*

I Santé mentale des femmes enceintes et des jeunes mères, briser le tabou autour du mal-être maternel

L'arrivée d'un enfant est un bouleversement majeur dans la vie et 20 % des femmes sont touchées par une dépression post-partum (14 % en Nouvelle-Aquitaine). Si la naissance s'accompagne de joie, elle peut aussi générer un profond mal-être, très souvent passé sous silence. Fatigue, charge mentale, pression sociale ou solitude : ces facteurs rendent particulièrement vulnérables les mères dans les semaines qui suivent l'accouchement. 85 % des femmes se considèrent comme insuffisamment accompagnées.

Face à ce constat, le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a renforcé les dispositifs d'accompagnement des jeunes parents. Le site [Les 1 000 premiers jours](#) met à disposition un outil de repérage de la dépression post-partum et donne des conseils pratiques aux parents.

Mais, le mal-être peut être plus grave puisque le suicide est la première cause de mortalité maternelle en France. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a décidé d'en faire une de ses priorités en favorisant le repérage précoce des situations de vulnérabilité et la prise en charge des femmes concernées.

- **Une filière régionale de psychiatrie périnatale qui se structure**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine déploie une offre en psychiatrie périnatale complète avec :

- **Le repérage systématique des vulnérabilités psycho-sociales** des femmes enceintes dans chaque maternité, notamment à partir de l'entretien prénatal précoce obligatoire au 4^{ème} mois (**évolution du nombre de femmes bénéficiant d'un entretien prénatal en annexe 4**)
- **La mise en place de consultations spécialisées et d'équipes mobiles avec l'appui de psychologues**
- L'ouverture d'hôpitaux de jour
- L'existence de trois unités parents-enfants à Bordeaux, Limoges et Poitiers pour les situations complexes.

L'ARS a bénéficié de 15 M€ dans le cadre de l'appel à projet national en pédopsychiatrie et psychiatrie périnatale, complété de financements régionaux. Les douze départements de Nouvelle-Aquitaine disposent d'une offre de soins en psychiatrie périnatale.

- **La précarité, un facteur de risque pour la santé des femmes enceintes**

Les 13 Permanences d'Accès aux Soins de Santé de Nouvelle-Aquitaine (PASS) interviennent auprès des femmes enceintes en situation de précarité pour leur proposer un accompagnement par une sage-femme (dépistage précoce des grossesses, suivi obstétrical, orientation vers les maternités, dépistage des IST et des cancers féminins, accès à l'IVG, prise en charge des femmes excisées,...).

Au-delà du soin, les équipes proposent aussi une aide pour l'ouverture des droits, un soutien psychologique et mettent en place des ateliers et un accompagnement pour les femmes non francophones.

Les PASS travaillent avec les PMI, les maternités, les structures d'hébergement, les réseaux de lutte contre la violence conjugale, les centres de planification IVG et IST pour garantir aux femmes précaires une prise en charge complète.

I L'accès à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) en Nouvelle-Aquitaine

L'accès à l'IVG est une liberté fondamentale inscrite depuis 2024 dans la Constitution. En Nouvelle-Aquitaine, **l'IVG médicamenteuse (77 % en 2024) progresse dans tous les départements et les délais de prise en charge s'améliorent** (moins de 5 jours pour la première consultation). **Les IVG tardives sont prises en charge dans 15 structures** et les équipes se forment régulièrement pour garantir la sécurité de l'acte. Dans 3 départements (Gironde, Charente-Maritime, Landes), la pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes se déploie.

L'annuaire IVG régional [« Ton plan à toi »](#) du Planning familial permet d'accéder à l'ensemble de l'offre de soins en Nouvelle-Aquitaine. Il sera prochainement mis en ligne sur ivg.gouv.fr.

I Les violences faites aux femmes

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a favorisé le maillage territorial de l'offre en finançant la création de **15 Maisons des femmes santé**, toutes adossées à un centre hospitalier (carte en annexe 2). Dans leurs locaux, une équipe pluri-disciplinaire (infirmier, sage-femme, psychologue, assistant social) prend en charge médicalement et psychologiquement les femmes victimes de violences. Le travail se fait aussi en lien avec les Unités d'accueil pédiatriques « Enfants en danger » et les 2 centre régionaux psycho-trauma.

Ce maillage sera renforcé par la création d'antennes ou d'annexes et d'équipes mobiles. Le Centre hospitalier de Pau dispose déjà d'une équipe mobile.

En 2025, le financement de l'ARS pour les Maisons de femmes santé s'élevait à 1,56 M€.

I L'endométriose, une pathologie chronique, complexe et invalidante

L'endométriose est une maladie inflammatoire chronique qui touche environ 1 femme sur 10. Les symptômes sont divers : douleurs pelviennes aiguës, douleurs pendant les règles ou les rapports sexuels, troubles digestifs ou urinaires, fatigue chronique. Bien qu'elle soit l'une des principales causes d'infertilité en France, elle reste difficile à diagnostiquer. Le délai moyen de diagnostic est de 7 ans en raison du manque de formation des professionnels de santé et du tabou persistant autour des règles et la banalisation des douleurs gynécologiques. Ce retard entraîne souvent une aggravation des symptômes et une véritable souffrance psychologique.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine est très investie pour améliorer la détection et la prise en charge des femmes souffrant d'endométriose. La région est l'une des plus avancées dans le repérage, la pose du diagnostic et l'accompagnement des femmes atteintes d'endométriose.

L'ARS travaille en étroite collaboration avec la filière régionale endométriose AFENA (association filière endométriose Nouvelle-Aquitaine) pour structurer et accompagner le déploiement de l'offre régionale.

- **24 centres multidisciplinaires et 2 centres de chirurgie complexe**

Ces centres permettent de proposer aux femmes une prise en charge adaptée et personnalisée au plus proche de leur domicile. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a labellisé 24 centres multidisciplinaires de prise en charge de l'endométriose et 2 centres de chirurgie complexe (CHU Bordeaux et Clinique Tivoli-Ducos/IFEMEndo) (voir carte en Annexe 1).

- **3 sous-filières régionales pour se coordonner**

L'ARS a structuré trois sous-filières endométriose : CHU de Bordeaux, CHU Poitiers/Limoges et la Clinique Tivoli-Ducos/IFEMEndo (Bordeaux) qui ont pour mission de coordonner le parcours des patientes, d'apporter leur expertise aux professionnels libéraux, d'organiser les prises en charge dans les établissements de santé et d'animer les réunions de coordination.

- **Le rôle des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) dans le repérage précoce**

Des outils opérationnels élaborés avec l'AFENA et Agora Lib sont mis à disposition des professionnels de santé de ville pour faciliter la pose du diagnostic.

- **La sensibilisation des jeunes**

Une convention régionale signée avec les trois rectorats permet de sensibiliser collégien(ne)s et lycéen(ne)s et de former les infirmiers scolaires au repérage précoce de l'endométriose.

- **La prise en charge de la douleur et l'éducation thérapeutique des patientes**

Les structures prenant en charge la douleur des femmes seront labellisées par l'ARS (appel à candidature en cours) et trois programmes dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient sont déjà actifs en Gironde et dans la Vienne.

I L'infarctus est en progression chez la femme ces dernières années

1 femme meurt toutes les 7 minutes en France d'une maladie cardio-vasculaire (infarctus, AVC, embolie pulmonaire,...). Pourtant, 8 décès sur 10 sont évitables. Les femmes méconnaissent les symptômes d'alerte et appellent souvent trop tardivement les secours. De ce fait, le diagnostic est souvent plus tardif avec de vraies pertes de chance. Les femmes ont des facteurs de risques spécifiques, qui sont liés à leur phase hormonale, avec 3 phases de repérage : la demande de contraception, le désir de grossesse / la grossesse et la péri-ménopause. Pour prévenir ce risque tout au long de leur vie, la prévention et le repérage sont la clé, en particulier autour de la péri-ménopause et ménopause.

I Ménopause : ses impacts multiples sur le bien-être des femmes

La ménopause concerne plus de 14 millions de femmes en France. Pour 87 % d'entre elles, elle s'accompagne de bouffées de chaleur, de fatigue, d'insomnies, de douleurs articulaires, de sécheresse intime, de baisse de libido, de troubles de l'humeur ou encore anxiété. Elle peut aussi entraîner des complications physiques plus durables, comme un risque accru de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose ou de troubles métaboliques. **50 % des femmes se déclarent mal informées sur certains aspects de la vie d'une femme et notamment la ménopause.**

Le rapport parlementaire de Stéphanie Rist en avril 2025 a retenu quatre priorités d'action pour améliorer la prévention et l'accompagnement des femmes lors de cette période de la vie **dont la mise en place d'une consultation dédiée à la ménopause pour chaque femme, dès l'apparition des premiers symptômes affectant la qualité de vie.**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine structure actuellement une offre régionale pour faciliter l'accès à des consultations spécialisées en cardiologie, rhumatologie et gynécologie et une meilleure information des femmes.

Elle soutient la création de consultations « Ménopause et santé globale » qui proposent :

1. Un bilan personnalisé
2. Un accompagnement thérapeutique global
3. Une orientation coordonnée vers les professionnels du territoire

Le centre d'expertise sur la ménopause du CHU de Bordeaux propose des consultations spécialisées. Il sera bientôt possible de réaliser sur la même session des examens, évaluer les facteurs de risques cardio-vasculaires et osseux et rencontrer des professionnels (sexologues, psychologues, etc).

La santé des femmes n'est pas un sujet secondaire, c'est un véritable enjeu de santé publique qui requiert une prise en charge adaptée selon les âges de la vie et la spécificité des symptômes. L'ARS Nouvelle-Aquitaine en fait une de ses priorités de l'année 2026.

En savoir plus :

Dossier de presse – Journée Internationale d'Action pour la Santé des Femmes - – Mai 2025

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_presse_sante_mentale_femmes.pdf

La santé des femmes – Toutes et tous égaux – Plan interministériel pour l'égalité femmes-hommes, grande cause du quinquennat 2023-2027

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/toutes-et-tous-egaux/la-sante-des-femmes>

Mieux prendre en compte la santé des femmes, un enjeu prioritaire – Fondation de la recherche médicale

[Mieux prendre en charge la santé des femmes et lutter contre les inégalités de santé dont elles sont victimes | Fondation pour la Recherche Médicale \(FRM\)](#)

Regards d'expertes



PERSONNALISATION DES TRAITEMENTS CONTRE LE CANCER DU SEIN : OÙ EN EST-ON ?

Pr Suzette Delaloge

01

Cancer du sein : où en est-on dans la personnalisation des traitements ?

Si le cancer du sein est parmi ceux que l'on traite aujourd'hui le mieux, il n'en reste pas moins vrai que la France est le pays qui connaît le plus fort taux d'incidence de cancer du sein au monde (source CIRC, 2022). Pour que des traitements plus personnalisés et que des programmes de prévention et de dépistage innovants voient le jour rapidement, continuons de soutenir la recherche.



L'ENDOMÉTRIOSE, UNE MALADIE FÉMININE ENCORE MÉCONNUE

Pr Krystel Nyangoh Timoh

02

L'endométriose, une maladie féminine encore méconnue

Les chercheurs se mobilisent pour mieux comprendre les origines de la maladie et pour développer des traitements adaptés. Les explications de la Pr Krystel Nyangoh Timoh, Professeur des universités - Praticien hospitalier, gynécologue-obstétricienne au CHU de Rennes.



5 FAITS QUE LES FEMMES DOIVENT CONNAÎTRE SUR LES MALADIES CARDIAQUES

Pr Claire Mounier-Véhier

03

5 faits à savoir sur le cœur des femmes

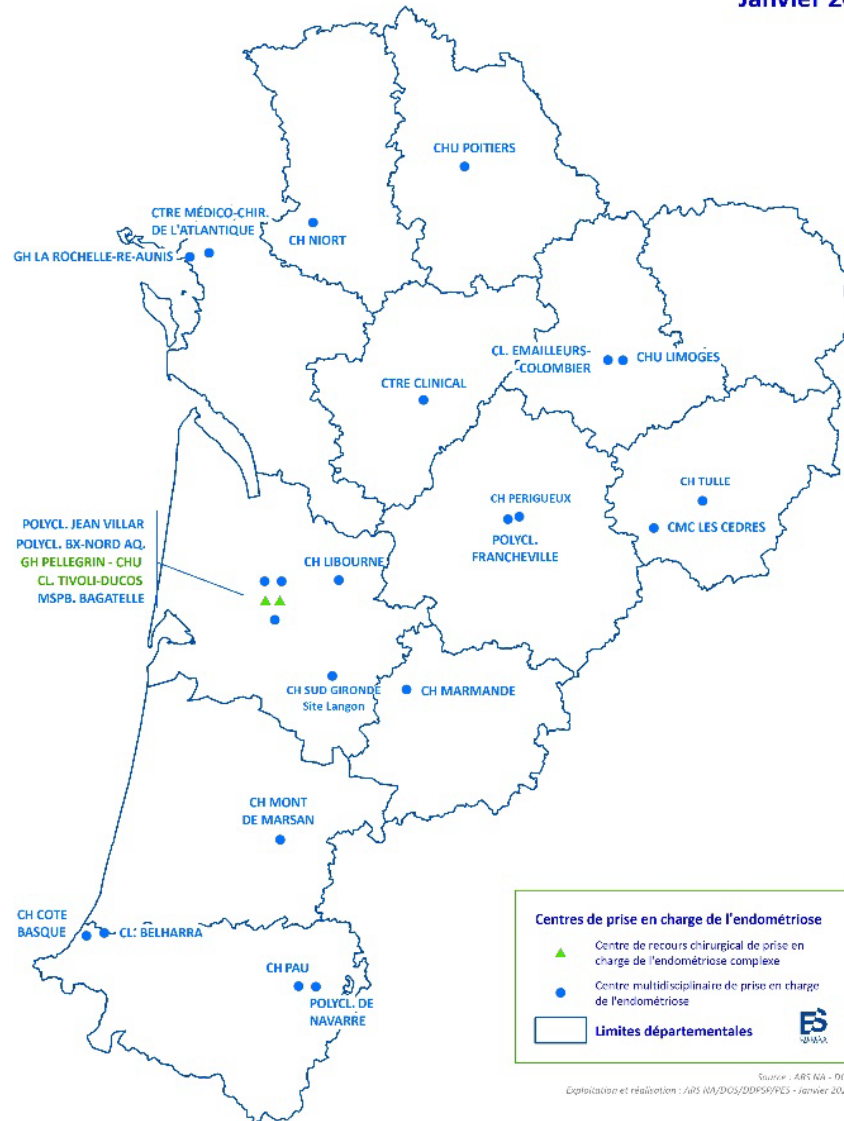
Pourquoi les maladies cardiovasculaires sont-elles souvent dépistées trop tardivement chez les femmes ? Quels sont les facteurs de risques des femmes et lesquels sont différents de ceux des hommes ? Quels sont les symptômes spécifiques de l'infarctus féminin ?... Les réponses de Claire Mounier-Véhier, cardiologue et médecin vasculaire, cheffe du service de médecine vasculaire et hypertension artérielle à l'Institut Cœur Poumon du CHU de Lille, cofondatrice du fonds de dotation Agir pour le cœur des femmes.

(1) Tribune du « Monde » d'un collectif de chercheurs, soignants, acteurs de la société civile et personnalités publiques - 16 octobre 2025

Contacts presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

Répartition des centres de prise en charge de l'endométriose en Nouvelle-Aquitaine

Janvier 2026

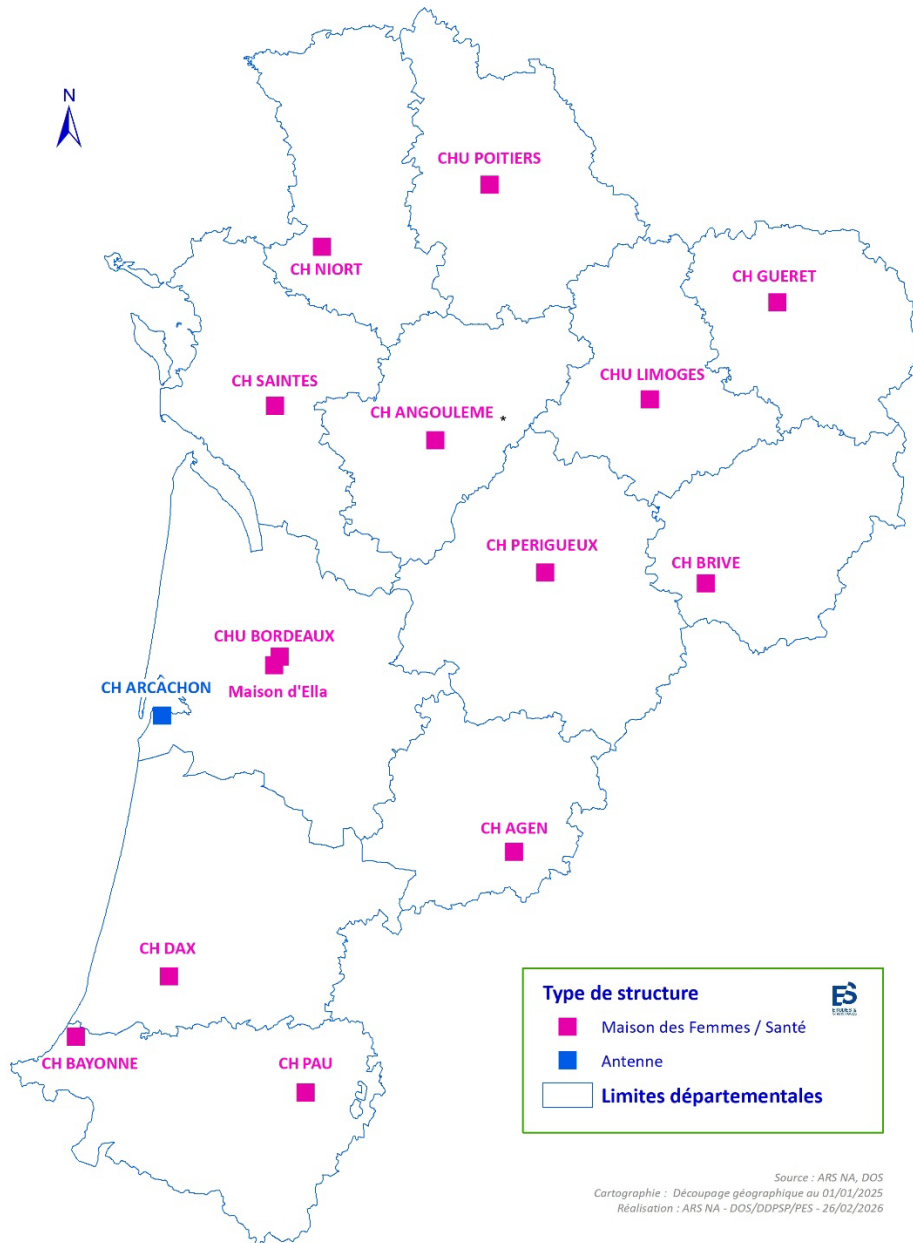


Annexe 2 :



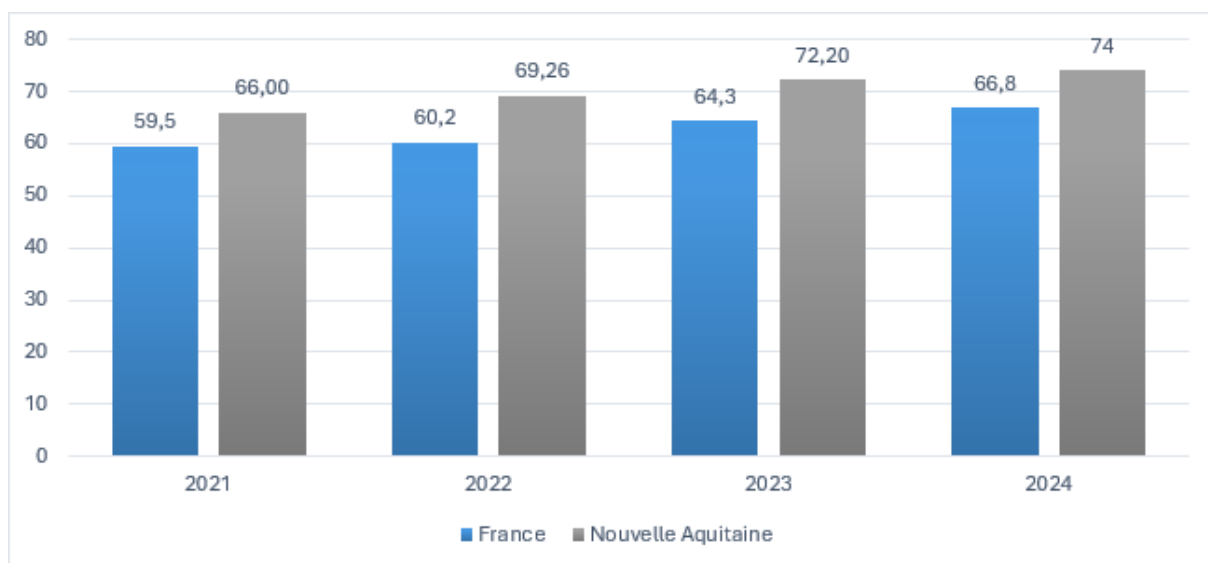
Maison des Femmes / Santé en Nouvelle-Aquitaine

Février 2026



Annexe 4 :

Évolution du taux de femmes bénéficiant d'un entretien prénatal précoce par an dans la région Nouvelle-Aquitaine de 2021 à 2024 comparé au taux national :



**toutes
et tous
égaux**

Comment suivre sa santé quand on est une femme ?



À partir de 11 ans

Il est recommandé de réaliser
le vaccin contre le papillomavirus.

À partir de 25 ans

Les femmes peuvent
bénéficier du **dépistage**
organisé **du cancer du col**
de l'utérus.



Entre 25 et 26 ans

Un examen
cytologique pour
prévenir le cancer
du col de l'utérus
est réalisé, puis à 29 ans
si les résultats sont normaux.

Avant 26 ans

Les jeunes femmes peuvent
bénéficier de **consultations**
de **santé sexuelle**, de **contraception**
et de **prévention** entièrement prises
en charge par l'Assurance Maladie.

Entre 30 et 65 ans

Un test de **dépistage du papillomavirus**
est prescrit **tous les cinq ans**
si les résultats sont négatifs.

À partir de 45 ans

Le diagnostic de la ménopause
est posé quand une femme
n'a plus ses règles depuis un an.

Il est conseillé d'en parler
avec le médecin généraliste
ou le gynécologue qui pourra envisager
un THS avec tact et mesure, réévalué
régulièrement pour être adapté
à la sévérité des troubles.
Un accompagnement psychologique
peut être recommandé en cas
de troubles de l'humeur persistants.

Entre 50 et 74 ans

Le **dépistage organisé**
du cancer du sein préconise
une **mammographie**
tous les deux ans.



Entre 50 et 74 ans

Tous les Français sont
également concernés
par le programme
de **dépistage du cancer**
colorectal : un test simple
et rapide 100 % remboursé.

Prévention tout au long de la vie

Il est conseillé de consulter régulièrement
son médecin traitant et de prévoir
une consultation gynécologique par an.

[Agrandir le visuel](#)